

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2021_035**

L'an deux mille vingt et un, le vingt cinq mars, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de MOURS SAINT EUSEBE, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 19/03/2021

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 92 - votants : 110

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET RÉGIE AUTONOME DE L'ASSAINISSEMENT

PRESENTS :

DUCLAUX Jean-Claude, PREVIEU Bernard, BROCHIER Patrick, VALLON Cyril, COTTINI Christian, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, PLACE Anna, ROLLAND Christian, GENTIAL Dominique, GILLES Philippe, GUILLON Eliane, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, RANC Christiane, ROZO Christian, BARDE Robert, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, VEISSEIX Lydie, BELLIER François, VASSY Frédéric, BARRUYER Daniel, GAUTHIER Christian, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, PERNOT Yves, BAR Fabrice, MEGE André, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, FOURNAT Jean-Noël, SYLVESTRE Dominique, PELLOUX-PRAYER Marion, CAUMES François, VALLA Jean-Marc, HOURDOU Philippe, PEYRARD Marylène, ROCHAS Olivier, POUILLY Jérôme, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, ROBIN Alain, BARNERON Phippe, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, CLEMENT Danielle, BROSE Nathalie, CLOUZEAU Amanda, GUINARD Joseph, HURIEZ Thomas, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, LENQUETTE Nathalie, PAGANI Isabelle, PETIT Etienne Paul, THORAVAL Marie-Hélène, LARAT Etienne, BARRY Francis, CHEVROL Nadine, MONTMAGNON Marie, VALLA Jean-Michel, COLOMB Pierre, TEUFERT Romain, AGRAIN Françoise, OUDILLE Xavier, BRUSCHINI Jean-Jacques, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, DALLARD Laurence, DARAGON Nicolas, FAURIEL Sylvain, GALLAND Jean-François, ILIOZER-BOYER Nathalie, JUNG Anne, MAHAUX Pierre-Olivier, MEJEAN Florent, MONNET Laurent, OBERT Peggy, PASCAL Marie-Françoise, PAULET Cécile, POUTOT Renaud, PUGEAT Véronique, RASTKLAN Georges, RAVELLI Michèle, ROCHE Annie, SAILLOUR Morgane, SOULIGNAC Franck, VASSY Jean-Louis

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur GERMAIN Henri a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian
Monsieur ESPRIT Aurélien a donné pouvoir à madame MOURIER Marlène
Madame CLEMENT Elise a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian
Monsieur LARUE Fabrice a donné pouvoir à monsieur LARAT Etienne
Madame CHAZAL Françoise a donné pouvoir à monsieur PERNOT Yves
Monsieur BORDAZ Christian a donné pouvoir à monsieur OUDILLE Xavier
Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à monsieur BELLIER François
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame BROT Suzanne
Madame ARNAUD Edwige a donné pouvoir à madame CLOUZEAU Amanda
Monsieur ASTIER Franck a donné pouvoir à madame CLOUZEAU Amanda
Monsieur GOT Damien a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent
Madame MAIRE Florence a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent
Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem
Monsieur CASARI Bruno a donné pouvoir à monsieur HURIEZ Thomas
Monsieur CHAUMONT Jean-Luc a donné pouvoir à monsieur FAURIEL Sylvain
Monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck a donné pouvoir à madame PASCAL Marie-Françoise
Madame MASSIN Nancie a donné pouvoir à madame DALLARD Laurence
Madame TENNERONI Annie-Paule a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck

Le budget de la Régie autonome Assainissement retranscrit les besoins de la compétence assainissement collectif et non collectif de Valence Romans Agglo.

Le périmètre de la compétence s'est stabilisé en 2018. Les communes de la Raye ont transféré les charges et les produits attachés à la compétence assainissement, la partie relative au service public d'assainissement non collectif était déjà intercommunale.

Depuis 2019, une régie autonome sans personnalité morale gère la compétence. Un conseil d'exploitation accompagne cette réorganisation en complément des décisions prises par le Conseil communautaire.

La section de fonctionnement connaît une variation en raison de l'augmentation des différents contrats et des frais de zonages pluviaux. Il s'agit notamment du traitement des boues de la station des eaux usées de Valence dont les dépenses s'accroissent dans l'attente de la réparation du four de l'incinérateur de la station.

En ce qui concerne l'investissement, des crédits sont prévus notamment pour l'unité de méthanisation (2 869 K€), le remplacement de l'échangeur de l'unité d'incinération de la station d'épuration de Valence (1 520 K€), la réalisation de travaux de réhabilitation de réseaux (1 200 K€) et d'extension de réseaux (600 K€). En 2021, se poursuivent également les opérations programmées à Montmeyran (780 K€).

Les propositions budgétaires sont déclinées par section ci-après :

Equilibre de la section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	BP 2020	BP 2021
011 - Fonctionnement service	2 362 689 €	3 705 086 €
012 - Frais de personnel	3 455 304 €	3 486 745 €
042 - Amortissements	4 451 790 €	4 165 630 €
65 - Charges externes	3 290 000 €	3 450 000 €
66 - Frais financiers	413 000 €	454 000 €
67 - Charges exceptionnelles	426 400 €	704 000 €
68 - Provisions	0 €	99 039 €
Sous-total charges d'exploitation	14 399 183 €	16 064 500 €
022 - Dépenses imprévues	100 000 €	0 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 320 448 €	0 €
Total charges de fonctionnement	15 819 631 €	16 064 500 €

Recettes de fonctionnement	BP 2020	BP 2021
042 - Amortissements	1 020 850 €	880 000 €
70 - Redevances	14 157 000 €	14 300 000 €
74 - Subventions d'exploitation	545 381 €	518 000 €
75 - Autres produits de gestion courante	0 €	14 000 €
77 - Produits exceptionnels	96 400 €	352 500 €
Total produits de fonctionnement	15 819 631 €	16 064 500 €

A titre prévisionnel, l'autofinancement brut s'élève à près de 3 286 k€, il se constitue des transferts constatés en dépenses par le virement du chapitre 023 et les opérations d'ordre déduction faite de recettes d'ordre du chapitre 042.

La charge nette des investissements à financer correspond à 8,2 M€ à savoir 13,9 M€ de dépenses d'équipements financées par 5,7 M€ de subventions.

Ainsi, le budget s'équilibre par un nouvel endettement de l'ordre de 4,9 M€ : 5,9 M€ de nouveaux encours - 1 M€ de remboursement de capital. Ce montant sera éventuellement mobilisé au regard des résultats de l'exercice 2020 constatés au compte administratif mais il s'agit avant tout d'un emprunt d'équilibre.

En 2020, aucun nouvel emprunt n'a été contracté.

Equilibre de la section d'investissement

Dépenses d'investissement	BP 2020	BP 2021
2..... - Dépenses d'équipement	13 312 876 €	13 902 853 €
16 - Remboursement du capital de la dette	985 000 €	1 086 000 €
040 - Amortissements	1 020 850 €	880 000 €
041 - Opérations patrimoniales	100 000 €	1 900 000 €
Total charges d'investissement	15 418 726 €	17 768 853 €

Recettes d'investissement	BP 2020	BP 2021
13 - Subventions	4 426 900 €	5 774 500 €
16 - Nouveaux emprunts	5 043 927 €	5 928 723 €
Autres ressources	75 661 €	0 €
040 - Amortissements	4 451 790 €	4 165 630 €
041 - Opérations patrimoniales	100 000 €	1 900 000 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 320 448 €	0 €
Total produits d'investissement	15 418 726 €	17 768 853 €

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes,

Vu la nomenclature budgétaire M49,

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la Régie à autonomie financière de l'Assainissement en date du 4 mars 2021,

Le Conseil communautaire DECIDE :

- **d'approuver** le Budget Primitif 2021 de la Régie autonome Assainissement qui s'équilibre à hauteur de 16 064 500 € en fonctionnement et de 17 768 853 € en investissement,
- **d'autoriser et mandater** le Président ou son représentant à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR : 102 voix

Votants CONTRE : 0 voix

S'abstenant : 8 voix

TRAPIER Pierre, GUINARD Joseph, HURIEZ Thomas, PAGANI Isabelle, CASARI Bruno, GALLAND Jean-François, MEJEAN Florent, ROCHE Annie

Envoyé en préfecture le 01/04/2021

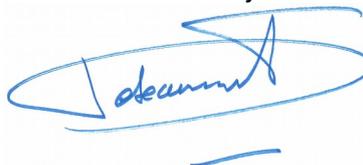
Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le 30/03/2021 

ID : 026-200068781-20210330-2021_DELIB035-BF

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Fait à Valence, le 01/04/2021
Le Président,
Par délégation,
Véronique DEBEAUMONT
Directrice Générale Adjointe



Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006878100026	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CA VALENCE ROMANS AGGLO
--	--

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie valence agglomeration

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	41
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 064 500,00	16 064 500,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		16 064 500,00	16 064 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	17 768 853,00	17 768 853,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		17 768 853,00	17 768 853,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	33 833 353,00	33 833 353,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 362 689,00	0,00	3 705 086,00	3 705 086,00	3 705 086,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 455 304,00	0,00	3 486 745,00	3 486 745,00	3 486 745,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 290 000,00	0,00	3 450 000,00	3 450 000,00	3 450 000,00
Total des dépenses de gestion des services		9 107 993,00	0,00	10 641 831,00	10 641 831,00	10 641 831,00
66	Charges financières	413 000,00	0,00	454 000,00	454 000,00	454 000,00
67	Charges exceptionnelles	426 400,00	0,00	704 000,00	704 000,00	704 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		99 039,00	99 039,00	99 039,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 047 393,00	0,00	11 898 870,00	11 898 870,00	11 898 870,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 320 448,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 451 790,00		4 165 630,00	4 165 630,00	4 165 630,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 772 238,00		4 165 630,00	4 165 630,00	4 165 630,00
TOTAL		15 819 631,00	0,00	16 064 500,00	16 064 500,00	16 064 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 064 500,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 157 000,00	0,00	14 300 000,00	14 300 000,00	14 300 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	545 381,00	0,00	518 000,00	518 000,00	518 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
Total des recettes de gestion des services		14 702 381,00	0,00	14 832 000,00	14 832 000,00	14 832 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	96 400,00	0,00	352 500,00	352 500,00	352 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		14 798 781,00	0,00	15 184 500,00	15 184 500,00	15 184 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 020 850,00		880 000,00	880 000,00	880 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 020 850,00		880 000,00	880 000,00	880 000,00
TOTAL		15 819 631,00	0,00	16 064 500,00	16 064 500,00	16 064 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 064 500,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 285 630,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	939 470,00	0,00	1 035 600,00	1 035 600,00	1 035 600,00
21	Immobilisations corporelles	5 853 856,00	0,00	5 838 653,00	5 838 653,00	5 838 653,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 519 550,00	0,00	7 028 600,00	7 028 600,00	7 028 600,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	13 312 876,00	0,00	13 902 853,00	13 902 853,00	13 902 853,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	985 000,00	0,00	1 086 000,00	1 086 000,00	1 086 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	985 000,00	0,00	1 086 000,00	1 086 000,00	1 086 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	14 297 876,00	0,00	14 988 853,00	14 988 853,00	14 988 853,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 020 850,00		880 000,00	880 000,00	880 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 120 850,00		2 780 000,00	2 780 000,00	2 780 000,00
	TOTAL	15 418 726,00	0,00	17 768 853,00	17 768 853,00	17 768 853,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 768 853,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	4 426 900,00	0,00	5 774 500,00	5 774 500,00	5 774 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 043 927,00	0,00	5 928 723,00	5 928 723,00	5 928 723,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	9 520 827,00	0,00	11 703 223,00	11 703 223,00	11 703 223,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 661,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	25 661,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	9 546 488,00	0,00	11 703 223,00	11 703 223,00	11 703 223,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 320 448,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 451 790,00		4 165 630,00	4 165 630,00	4 165 630,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 872 238,00		6 065 630,00	6 065 630,00	6 065 630,00
	TOTAL	15 418 726,00	0,00	17 768 853,00	17 768 853,00	17 768 853,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 768 853,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 285 630,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 705 086,00		3 705 086,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 486 745,00		3 486 745,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 450 000,00		3 450 000,00
66	Charges financières	454 000,00	0,00	454 000,00
67	Charges exceptionnelles	704 000,00	0,00	704 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	99 039,00	4 165 630,00	4 264 669,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	11 898 870,00	4 165 630,00	16 064 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 064 500,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	880 000,00	880 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 086 000,00	0,00	1 086 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 035 600,00	0,00	1 035 600,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 838 653,00	0,00	5 838 653,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 028 600,00	1 900 000,00	8 928 600,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	14 988 853,00	2 780 000,00	17 768 853,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 768 853,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 300 000,00		14 300 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	518 000,00		518 000,00
75	Autres produits de gestion courante	14 000,00		14 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	352 500,00	880 000,00	1 232 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		15 184 500,00	880 000,00	16 064 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 064 500,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 774 500,00	0,00	5 774 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 928 723,00	0,00	5 928 723,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 165 630,00	4 165 630,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		11 703 223,00	6 065 630,00	17 768 853,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 768 853,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 362 689,00	3 705 086,00	3 705 086,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 277 500,00	2 596 200,00	2 596 200,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	151 000,00	152 900,00	152 900,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	61 950,00	64 250,00	64 250,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6066	Carburants	72 500,00	55 000,00	55 000,00
6068	Autres matières et fournitures	26 000,00	39 500,00	39 500,00
611	Sous-traitance générale	5 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	73 500,00	50 500,00	50 500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	7 000,00	7 000,00	7 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	22 800,00	32 000,00	32 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	19 000,00	19 000,00
61551	Entretien matériel roulant	28 000,00	48 000,00	48 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	24 400,00	49 500,00	49 500,00
6161	Multirisques	30 102,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	51 500,00	50 640,00	50 640,00
6226	Honoraires	10 000,00	6 000,00	6 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	6 500,00	7 000,00	7 000,00
6237	Publications	14 000,00	8 000,00	8 000,00
6256	Missions	10 000,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	10 000,00	16 000,00	16 000,00
6261	Frais d'affranchissement	13 000,00	11 000,00	11 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 600,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	17 800,00	18 300,00	18 300,00
6287	Remboursements de frais	288 137,00	287 796,00	287 796,00
6358	Autres droits	400,00	1 500,00	1 500,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	2 000,00	28 000,00	28 000,00
6378	Autres taxes et redevances	120 000,00	120 000,00	120 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 455 304,00	3 486 745,00	3 486 745,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 868 000,00	1 708 000,00	1 708 000,00
6218	Autre personnel extérieur	577 604,00	330 045,00	330 045,00
6411	Salaires, appointements, commissions	990 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	5 900,00	17 000,00	17 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 700,00	4 700,00	4 700,00
6478	Autres charges sociales diverses	10 100,00	27 000,00	27 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 290 000,00	3 450 000,00	3 450 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	90 000,00	50 000,00	50 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	3 200 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		9 107 993,00	10 641 831,00	10 641 831,00
66	Charges financières (b) (8)	413 000,00	454 000,00	454 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	413 000,00	454 000,00	454 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	426 400,00	704 000,00	704 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00	440 000,00	440 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	246 400,00	187 000,00	187 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	80 000,00	76 000,00	76 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	99 039,00	99 039,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	99 039,00	99 039,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		10 047 393,00	11 898 870,00	11 898 870,00
023	Virement à la section d'investissement	1 320 448,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 451 790,00	4 165 630,00	4 165 630,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 451 790,00	4 165 630,00	4 165 630,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 772 238,00	4 165 630,00	4 165 630,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 772 238,00	4 165 630,00	4 165 630,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 819 631,00	16 064 500,00	16 064 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 064 500,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 157 000,00	14 300 000,00	14 300 000,00
704	Travaux	400 000,00	500 000,00	500 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	12 200 000,00	12 290 000,00	12 290 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	2 000,00	20 000,00	20 000,00
70613	Participations assainissement collectif	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	180 000,00	120 000,00	120 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
7068	Autres prestations de services	165 000,00	110 000,00	110 000,00
7087	Remboursement de frais	10 000,00	60 000,00	60 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	545 381,00	518 000,00	518 000,00
741	Primes d'épuration	400 000,00	300 000,00	300 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	2 981,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	142 400,00	218 000,00	218 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	14 000,00	14 000,00
757	Redevances des fermiers, concession...	0,00	14 000,00	14 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		14 702 381,00	14 832 000,00	14 832 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	96 400,00	352 500,00	352 500,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	3 000,00	3 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	2 000,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
774	Subventions exceptionnelles	76 400,00	80 000,00	80 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	7 500,00	7 500,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	240 000,00	240 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		14 798 781,00	15 184 500,00	15 184 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 020 850,00	880 000,00	880 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 020 850,00	880 000,00	880 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 020 850,00	880 000,00	880 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 819 631,00	16 064 500,00	16 064 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 064 500,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	939 470,00	1 035 600,00	1 035 600,00
2031	Frais d'études	933 470,00	1 029 600,00	1 029 600,00
2033	Frais d'insertion	6 000,00	6 000,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 853 856,00	5 838 653,00	5 838 653,00
2111	Terrains nus	40 000,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	10 000,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	5 000,00	20 000,00	20 000,00
2138	Autres constructions	0,00	1 000,00	1 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 134 700,00	1 965 300,00	1 965 300,00
2154	Matériel industriel	367 500,00	385 400,00	385 400,00
217311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	17 500,00	17 500,00
217355	Aménagt Bât. Administrat. (mise à dispo)	105 000,00	18 000,00	18 000,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	20 000,00	0,00	0,00
21751	Installat° complexes spécialisées (mad)	130 000,00	130 000,00	130 000,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	2 061 000,00	2 075 000,00	2 075 000,00
21754	Matériel industriel (mise à dispo)	15 000,00	93 000,00	93 000,00
21782	Matériel de transport (mise à dispo)	30 000,00	35 000,00	35 000,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	0,00	814 000,00	814 000,00
2182	Matériel de transport	912 000,00	258 000,00	258 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	18 656,00	16 453,00	16 453,00
2184	Mobilier	5 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 519 550,00	7 028 600,00	7 028 600,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 469 550,00	4 895 600,00	4 895 600,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	2 033 000,00	2 033 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		13 312 876,00	13 902 853,00	13 902 853,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	985 000,00	1 086 000,00	1 086 000,00
1641	Emprunts en euros	985 000,00	1 086 000,00	1 086 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		985 000,00	1 086 000,00	1 086 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		14 297 876,00	14 988 853,00	14 988 853,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 020 850,00	880 000,00	880 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 020 850,00	880 000,00	880 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	480 200,00	300 000,00	300 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	54 000,00	60 000,00	60 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	46 500,00	50 000,00	50 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	195 000,00	210 000,00	210 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	29 400,00	32 000,00	32 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	28 200,00	30 000,00	30 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	21 400,00	25 000,00	25 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	164 000,00	170 000,00	170 000,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	2 150,00	3 000,00	3 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	100 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 120 850,00	2 780 000,00	2 780 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		15 418 726,00	17 768 853,00	17 768 853,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				17 768 853,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	4 426 900,00	5 774 500,00	5 774 500,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	4 426 900,00	5 712 000,00	5 712 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	12 500,00	12 500,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	50 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 043 927,00	5 928 723,00	5 928 723,00
1641	Emprunts en euros	5 043 927,00	5 928 723,00	5 928 723,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 520 827,00	11 703 223,00	11 703 223,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 661,00	0,00	0,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	25 661,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		25 661,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		9 546 488,00	11 703 223,00	11 703 223,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 320 448,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 451 790,00	4 165 630,00	4 165 630,00
28031	Frais d'études	4 100,00	26 000,00	26 000,00
28032	Frais de recherche et de développement	460,00	500,00	500,00
28033	Frais d'insertion	0,00	10 000,00	10 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 400,00	3 500,00	3 500,00
281311	Bâtiments d'exploitation	4 700,00	5 000,00	5 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	40,00	40,00	40,00
28138	Aménagement Autres constructions	350,00	400,00	400,00
281532	Réseaux d'assainissement	422 000,00	500 000,00	500 000,00
28154	Matériel industriel	107 500,00	200 000,00	200 000,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	175 000,00	180 000,00	180 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	283 000,00	290 000,00	290 000,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	72 500,00	75 000,00	75 000,00
2817355	Aménagt Bât. administratifs (mad)	0,00	2 500,00	2 500,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	104 500,00	100 000,00	100 000,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	415 100,00	450 000,00	450 000,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	3 100,00	3 500,00	3 500,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	1 978 500,00	1 237 140,00	1 237 140,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	8 900,00	10 000,00	10 000,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	394 000,00	400 000,00	400 000,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	264 500,00	380 000,00	380 000,00
281782	Matériel de transport (mad)	5 800,00	8 000,00	8 000,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	40,00	50,00	50,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	56 500,00	60 000,00	60 000,00
28181	Installations générales, agencements	16 300,00	20 000,00	20 000,00
28182	Matériel de transport	80 000,00	145 000,00	145 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	29 000,00	35 000,00	35 000,00
28184	Mobilier	2 500,00	4 000,00	4 000,00
28188	Autres	20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 772 238,00	4 165 630,00	4 165 630,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
2031	Frais d'études	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 872 238,00	6 065 630,00	6 065 630,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		15 418 726,00	17 768 853,00	17 768 853,00

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 768 853,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					21 916 973,04									
1641 Emprunts en euros (total)					21 916 973,04									
000000360895 HOSTUN	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	26/04/2013	35 879,35	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	3,840	EUR	A	P	O	A-1
00000123774 PEYRINS	CREDIT AGRICOLE	13/10/2007	01/01/2015	30/01/2015	181 197,98	F	Taux fixe à 4.84 %	4,840	4,840	EUR	A	P	O	A-1
00000159058 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	19/12/2007	01/01/2015	27/01/2015	119 982,92	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,790	EUR	M	P	O	A-1
00000172267 MONTELEGER	CREDIT AGRICOLE	21/11/2008	01/01/2015	15/02/2015	69 519,76	F	Taux fixe à 6.04 %	6,040	6,040	EUR	A	P	O	A-1
00000506599 MONTRIGAUD	CREDIT AGRICOLE	13/04/2011	01/01/2015	15/05/2015	75 822,97	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	3,670	EUR	A	P	O	A-1
00000580367 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	10/03/2010	01/01/2015	30/09/2015	72 203,93	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	3,990	EUR	A	P	O	A-1
00000698563 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	21/09/2010	01/01/2015	28/02/2015	76 474,27	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,350	EUR	A	P	O	A-1
00000777832 MONTMIRAL	CREDIT AGRICOLE	15/04/2013	01/01/2015	03/05/2015	586 481,44	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
00000785639 ST CHRISTOPHE	CREDIT AGRICOLE	24/12/2010	01/01/2015	31/12/2015	88 000,00	F	Taux fixe à 2.92 %	2,920	2,950	EUR	T	C	O	A-1
00000785655 ST CHRISTOPHE	CREDIT AGRICOLE	24/12/2010	01/01/2015	28/02/2015	26 250,05	F	Taux fixe à 2.92 %	2,920	2,950	EUR	T	C	O	A-1
00000820174 ST BONNET DE VALCLERIEUX	CREDIT AGRICOLE	26/08/2013	01/01/2015	10/09/2015	60 295,61	F	Taux fixe à 3.2 %	3,200	3,200	EUR	A	P	O	A-1
00000843812 MONTRIGAUD	CREDIT AGRICOLE	22/10/2013	01/01/2015	15/12/2015	24 058,52	F	Taux fixe à 3.2 %	3,200	3,200	EUR	A	P	O	A-1
0000845237 PEYRINS	CREDIT AGRICOLE	13/10/2007	01/01/2015	20/02/2015	313 467,20	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	3,960	EUR	T	P	O	A-1
00018630101 ROMANS	CREDIT AGRICOLE	17/11/2004	01/01/2015	06/12/2016	143 847,21	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.748) + Cap 5.302 sur Moyenne de Euribor 12M	0,900	0,900	EUR	A	X	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
00028212801 ST PAUL	CREDIT AGRICOLE	24/09/2005	01/01/2015	29/03/2015	343 831,62	V	Moyenne Euribor 3M + 0.831	0,900	0,900	EUR	T	P	O	A-1
00030638801 CHATILLON	CREDIT AGRICOLE	15/12/2006	01/01/2015	10/01/2015	113 170,25	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,280	EUR	A	P	O	A-1
00034211801 OURCHES	CREDIT AGRICOLE	24/10/2005	01/01/2015	28/12/2015	43 029,15	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.946) + Cap 3.104 sur Moyenne de Euribor 12M	1,270	1,270	EUR	A	P	O	A-1
00037188301 ST MICHEL	CREDIT AGRICOLE	15/03/2007	01/01/2005	20/06/2015	94 779,01	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	4,410	EUR	A	P	O	A-1
014587101 JAILLANS/ 731223	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	09/06/2013	61 141,82	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,220	EUR	A	P	O	A-1
0332012-01 CHATU/ 731015	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	10/01/2013	418 363,67	F	Taux fixe à 3.81 %	3,810	3,810	EUR	A	P	O	A-1
1272497 SAINT MICHEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/10/2014	01/01/2015	01/03/2015	50 000,00	V	Livret A + 1	2,000	2,000	EUR	T	C	O	A-1
13991	SOCIETE GENERALE	22/05/2001	27/11/2001	22/11/2002	1 676 939,19	F	Taux fixe à 5.65 %	5,650	5,650	EUR	A	P	O	A-1
164337 CHARPEY/ 731281	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	20/11/2013	87 176,82	F	Taux fixe à 5.18 %	5,180	5,180	EUR	A	P	O	A-1
20630701 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	05/03/2004	01/01/2015	15/05/2015	43 882,96	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,790	EUR	A	P	O	A-1
238764 ROCHEFORT/ 730963	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	30/01/2013	147 516,05	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	3,890	EUR	T	P	O	A-1
284672 / 528005	Banque Postale_t	01/01/2013	01/01/2013	02/01/2013	1 399 830,84	V	(Euribor 1M-Floor -0.35 sur Euribor 1M) + 0.35	0,460	0,470	EUR	M	P	O	A-1
43415701 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	25/04/2006	01/01/2015	30/01/2015	34 021,48	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	3,720	EUR	T	P	O	A-1
51000438718/ 9367749 JAILLANS	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2013	01/01/2013	25/02/2013	83 218,21	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,790	EUR	A	P	O	A-1
512529 CHATUZANGE	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	132 010,14	F	Taux fixe à 5.92 %	5,920	6,050	EUR	T	P	O	A-1
551150	CREDIT AGRICOLE	16/08/2011	01/01/2018	15/09/2018	20 047,57	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	3,970	EUR	A	P	O	A-1
5586399	CAISSE D'EPARGNE	06/07/2018	25/09/2018	25/10/2018	2 181 224,93	F	Taux fixe à 2.19 %	2,190	2,210	EUR	M	P	O	A-1
573664 CHARPEY/ 731297	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	15/10/2013	74 666,67	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,070	EUR	A	C	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
6305900	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2010	01/01/2010	10/02/2010	763 249,46	F	Taux fixe à 4.72 %	4,720	4,790	EUR	A	X	O	A-1
69022202 BDP	CREDIT MUTUEL	22/02/2011	01/03/2011	31/03/2012	300 000,00	F	Taux fixe à 3.36 %	3,360	3,400	EUR	T	P	O	A-1
71826 /5192427	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/12/2017	26/12/2017	01/01/2021	5 000 000,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor 0 sur Livret A	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
731062	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	30/06/2013	47 911,59	F	Taux fixe à 4.83 %	4,830	4,830	EUR	A	P	O	A-1
8929050 SAINT LAURENT D ONAY	CAISSE D'EPARGNE	27/10/2009	01/01/2015	25/02/2015	37 500,00	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	4,520	EUR	A	C	O	A-1
9071502 JAILLANS	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2013	01/01/2013	25/01/2013	76 339,40	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,280	EUR	A	P	O	A-1
MIN284671UPIE / 283516	SFIL CAFFIL	01/01/2009	01/01/2009	01/01/2010	262 734,19	V	(Euribor 12M-Floor -0.45 sur Euribor 12M) + 0.45	3,500	3,550	EUR	A	X	O	A-1
MIN512161EUR ETOILE	SFIL CAFFIL	17/07/2006	01/01/2015	02/01/2015	391 178,43	F	Taux fixe à 4.3 %	4,300	4,370	EUR	T	P	O	A-1
MIN512530EUR ST VINCENT	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	274 852,40	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	4,920	EUR	A	P	O	A-1
MIN512532EUR MARCHES	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/06/2013	124 725,09	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	4,880	EUR	A	P	O	A-1
MIN512541EUR GEYSSANS	SFIL CAFFIL	21/04/2005	01/01/2015	01/04/2016	180 981,08	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	4,410	EUR	A	P	O	A-1
MIS512178EURO512838/001	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 235 678,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,560	EUR	A	P	O	A-1
MIS512178EURO512838/002	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 724 322,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,560	EUR	A	P	O	A-1
MIS512180EURO512839/001	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 190 221,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,320	3,370	EUR	A	P	O	A-1
MIS512180EURO512839/002	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	670 779,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,320	3,370	EUR	A	P	O	A-1
MON512162CREPOL	SFIL CAFFIL	12/04/2005	01/01/2015	02/01/2015	60 273,12	F	Taux fixe à 4.61 %	4,610	4,610	EUR	A	P	O	A-1
MON512182 CHATEAUNEUF	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	02/01/2013	130 059,63	V	TAM(Postfixé) + 0.55	0,830	0,830	EUR	A	X	O	A-1
MON512525EUR BEAUREGARD	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/03/2013	260 304,17	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	4,900	EUR	A	P	O	A-1
MON512531EUR/BARBIERES	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	164 249,26	F	Taux fixe à 4.26 %	4,260	4,260	EUR	A	P	O	A-1
MON512539EUR GENISSIEUX	SFIL CAFFIL	03/01/2005	01/01/2015	01/02/2015	92 354,36	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,050	EUR	A	P	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON512540EUR MONTELEGER	SFIL CAFFIL	27/05/2005	01/01/2015	01/03/2015	50 929,27	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	4,010	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					33 900,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					33 900,00									
20021781 VALENCE 2010040	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	07/08/2002	07/08/2002	16/01/2007	33 900,00	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	EUR	A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					21 950 873,04									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		16 343 532,39					1 083 594,37	453 494,29	0,00	315 141,93
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		16 343 532,39					1 083 594,37	453 494,29	0,00	315 141,93
000000360895 HOSTUN	N	0,00	A-1	15 908,87	4,32	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	2 946,61	610,90	0,00	337,36
00000123774 PEYRINS	N	0,00	A-1	111 187,88	6,08	F	Taux fixe à 4.84 %	4,840	13 722,72	5 381,49	0,00	4 324,20
00000159058 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	73 539,91	6,99	F	Taux fixe à 4.69 %	4,790	9 089,36	3 255,28	0,00	25,19
00000172267 MONTELEGER	N	0,00	A-1	60 018,41	17,12	F	Taux fixe à 6.04 %	6,040	1 934,65	3 625,11	0,00	3 069,73
00000506599 MONTRIGAUD	N	0,00	A-1	38 201,78	4,37	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	7 099,77	1 402,01	0,00	713,40
00000580367 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	48 274,03	8,75	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	4 563,43	1 926,13	0,00	436,01
00000698563 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	38 206,80	4,16	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	7 146,24	1 279,93	0,00	872,89
00000777832 MONTMIRAL	N	0,00	A-1	491 691,40	17,34	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	18 359,95	21 978,61	0,00	13 928,96
00000785639 ST CHRISTOPHE	N	0,00	A-1	40 000,00	5,00	F	Taux fixe à 2.92 %	2,950	8 000,00	1 080,40	0,00	0,00
00000785655 ST CHRISTOPHE	N	0,00	A-1	12 250,13	5,16	F	Taux fixe à 2.92 %	2,950	2 333,32	332,16	0,00	25,74
00000820174 ST BONNET DE VALCLERIEUX	N	0,00	A-1	22 024,82	2,69	F	Taux fixe à 3.2 %	3,200	7 111,60	704,79	0,00	145,82
00000843812 MONTRIGAUD	N	0,00	A-1	6 592,74	1,96	F	Taux fixe à 3.2 %	3,200	3 245,54	210,97	0,00	4,46
0000845237 PEYRINS	N	0,00	A-1	199 587,79	7,89	F	Taux fixe à 3.9 %	3,960	21 693,74	7 469,22	0,00	770,88

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
00018630101 ROMANS	N	0,00	A-1	58 827,41	3,93	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.748) + Cap 5.302 sur Moyenne de Euribor 12M	0,500	14 618,91	294,14	0,00	8,84
00028212801 ST PAUL	N	0,00	A-1	219 478,96	9,74	V	Moyenne Euribor 3M + 0.831	0,350	22 033,98	661,05	0,00	1,65
00030638801 CHATILLON	N	0,00	A-1	82 029,72	10,02	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	5 994,69	3 510,87	0,00	3 163,90
00034211801 OURCHES	N	0,00	A-1	31 786,20	14,99	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.946) + Cap 3.104 sur Moyenne de Euribor 12M	0,470	1 927,02	149,40	0,00	0,86
00037188301 ST MICHEL	N	0,00	A-1	53 490,83	5,47	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	7 981,65	2 358,95	0,00	1 059,22
014587101 JAILLANS/ 731223	N	0,00	A-1	30 565,71	5,44	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4 582,75	1 289,87	0,00	612,20
0332012-01 CHATU/ 731015	N	0,00	A-1	311 350,46	14,02	F	Taux fixe à 3.81 %	3,810	15 769,98	11 862,45	0,00	10 948,80
1272497 SAINT MICHEL	N	0,00	A-1	35 000,00	13,92	V	Livret A + 1	1,500	2 500,00	508,10	0,00	39,05
13991	N	0,00	A-1	134 478,47	0,89	F	Taux fixe à 5.65 %	5,650	134 478,47	7 598,18	0,00	0,00
164337 CHARPEY/ 731281	N	0,00	A-1	52 275,94	7,89	F	Taux fixe à 5.18 %	5,180	5 439,29	2 707,89	0,00	269,57
20630701 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	29 904,28	8,37	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	2 735,57	1 432,42	0,00	813,36
238764 ROCHEFORT/ 730963	N	0,00	A-1	56 829,74	3,83	F	Taux fixe à 3.83 %	3,890	13 405,76	1 985,56	0,00	277,19
284672 / 528005	N	0,00	A-1	990 916,71	10,83	V	(Euribor 1M-Floor -0.35 sur Euribor 1M) + 0.35	0,000	66 287,84	0,00	0,00	0,00
43415701 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	23 942,19	10,33	F	Taux fixe à 3.67 %	3,720	1 905,30	852,66	0,00	134,79
51000438718/ 9367749 JAILLANS	N	0,00	A-1	33 061,30	3,15	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	7 694,62	1 583,64	0,00	1 029,43
512529 CHATUZANGE	N	0,00	A-1	78 709,02	7,33	F	Taux fixe à 5.92 %	6,050	8 601,32	4 470,96	0,00	680,20

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
551150	N	0,00	A-1	14 128,61	5,71	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	2 131,67	560,91	0,00	138,92
5586399	N	0,00	A-1	1 897 883,17	12,73	F	Taux fixe à 2.19 %	2,210	130 477,08	40 259,16	0,00	537,59
573664 CHARPEY/ 731297	N	0,00	A-1	32 000,03	5,79	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	5 333,33	1 302,40	0,00	226,11
6305900	N	0,00	A-1	515 451,26	12,11	F	Taux fixe à 4.72 %	4,790	29 445,35	24 734,79	0,00	20 645,53
69022202 BDP	N	0,00	A-1	138 277,84	6,00	F	Taux fixe à 3.36 %	3,400	21 162,37	4 381,35	0,00	0,00
71826 /5192427	N	0,00	A-1	5 000 000,00	39,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor 0 sur Livret A	1,250	125 000,00	75 000,00	0,00	60 768,23
731062	N	0,00	A-1	15 605,70	2,50	F	Taux fixe à 4.83 %	4,830	4 964,13	754,76	0,00	257,50
8929050 SAINT LAURENT D ONAY	N	0,00	A-1	22 500,00	8,15	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	2 500,00	1 017,00	0,00	765,89
9071502 JAILLANS	N	0,00	A-1	38 239,10	5,07	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	5 724,57	1 636,63	0,00	1 294,98
MIN284671UPIE / 283516	N	0,00	A-1	169 221,93	10,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.45 sur Euribor 12M) + 0.45	0,000	11 579,34	343,14	0,00	0,00
MIN512161EUR ETOILE	N	0,00	A-1	233 363,13	6,25	F	Taux fixe à 4.3 %	4,370	30 468,59	9 547,69	0,00	2 156,89
MIN512530EUR ST VINCENT	N	0,00	A-1	223 055,83	17,08	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	7 988,16	10 974,35	0,00	9 670,16
MIN512532EUR MARCHES	N	0,00	A-1	88 402,67	11,42	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	5 592,64	4 314,05	0,00	2 346,10
MIN512541EUR GEYSSANS	N	0,00	A-1	146 672,87	13,25	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	7 795,54	6 468,27	0,00	4 576,36
MIS512178EURO512838/001	N	0,00	A-1	1 101 959,61	20,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,560	36 404,99	50 302,62	0,00	48 374,99
MIS512178EURO512838/002	N	0,00	A-1	1 347 661,59	10,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,560	102 546,23	61 518,51	0,00	56 526,86
MIS512180EURO512839/001	N	0,00	A-1	1 061 421,70	20,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,370	35 065,76	35 826,52	0,00	34 453,63
MIS512180EURO512839/002	N	0,00	A-1	524 254,22	10,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,370	39 891,54	17 695,33	0,00	16 259,52
MON512162CREPOL	N	0,00	A-1	54 124,07	24,00	F	Taux fixe à 4.61 %	4,610	1 196,40	2 495,12	0,00	2 433,19

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON512182 CHATEAUNEUF	N	0,00	A-1	42 775,19	4,00	V	TAM(Postfixé) + 0.55	0,060	11 057,96	34,22	0,00	18,98
MON512525EUR BEAUREGARD	N	0,00	A-1	207 689,55	16,17	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	8 107,75	10 176,79	0,00	8 122,43
MON512531EUR BARBIERES	N	0,00	A-1	21 439,61	0,08	F	Taux fixe à 4.26 %	4,260	21 439,61	913,33	0,00	0,00
MON512539EUR GENISSIEUX	N	0,00	A-1	41 385,78	3,08	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	9 738,70	1 676,12	0,00	1 171,34
MON512540EUR MONTELEGER	N	0,00	A-1	25 887,43	4,17	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	4 778,58	1 038,09	0,00	703,03
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		2 339,79					2 339,79	11,66	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		2 339,79					2 339,79	11,66	0,00	0,00
20021781 VALENCE 2010040	N	0,00	A-1	2 339,79	0,04	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	2 339,79	11,66	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		16 345 872,18					1 085 934,16	453 505,95	0,00	315 141,93

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	54	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	16 345 872,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €	03/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études - article 2031	3	03/12/2020
L	Frais de recherche et de développement - article 2032	3	03/12/2020
L	Frais d'insertion - article 2033	3	03/12/2020
L	Concessions, droits - article 2051	3	03/12/2020
L	Agencements et aménagements de terrain - article 212	15	03/12/2020
L	Constructions - Bâtiments d'exploitation - article 21311	50	03/12/2020
L	Constructions - Bâtiments administratifs - article 21315	50	03/12/2020
L	Constructions - Installation - Bâtiments d'exploitation - article 21351	15	03/12/2020
L	Constructions - Installation - Bâtiments administratifs - article 21355	15	03/12/2020
L	Installations agencements des constructions et biens loués - article 2135	15	03/12/2020
L	Constructions - Autres constructions - article 2138	30	03/12/2020
L	Installations complexes spécialisées (stations d'épuration et bassins d'orage) - article 2151	30	03/12/2020
L	Réseau d'adduction d'eau - article 21531	60	03/12/2020
L	Réseaux d'assainissement - article 21532	60	03/12/2020
L	Matériel industriel - article 2154	10	03/12/2020
L	Outillage industriel - article 2155	10	03/12/2020
L	Mat. spécif - Service d'assainissement - article 21562	10	03/12/2020
L	Agencem aménag matér outi indus - article 2157	10	03/12/2020
L	Aménagement Terrains nus - mad - article 21721	15	03/12/2020
L	Aménagement Autres terrains - mad - article 21728	15	03/12/2020
L	Bâtiments d'exploitation - mad - article 217311	50	03/12/2020
L	Bâtiments administratifs - mad - article 217355	50	03/12/2020
L	Autres constructions - mad - article 21738	30	03/12/2020
L	Installations complexes spécialisées mad - article 21751	30	03/12/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau - mad - article 217531	60	03/12/2020
L	Réseaux d'assainissement - mad - article 217532	60	03/12/2020
L	Matériel industriel - mad - article 21754	10	03/12/2020
L	Service d'assainissement - mad - article 217562	10	03/12/2020
L	Agencem aménag matér outi indus mad - article 21757	10	03/12/2020
L	Installations générales divers mad - article 21781	10	03/12/2020
L	Camion et véhicule industriel mad - article 21782	7	03/12/2020
L	Véhicules légers mad - article 21782	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau et informatique mad - article 21783	10	03/12/2020
L	Mobilier mad - article 21784	10	03/12/2020
L	Installations générales divers - article 2181	15	03/12/2020
L	Véhicule de tourisme et utilitaires - article 2182	5	03/12/2020
L	Véhicules Poids lourds - article 2182	7	03/12/2020
L	Deux roues - article 2182	5	03/12/2020
L	Autres matériel de transport - article 2182	5	03/12/2020
L	Matériel informatique - article 2183	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau - article 2183	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau divers - article 2183	5	03/12/2020
L	Meubles de rangement - article 2184	10	03/12/2020
L	Bureaux - article 2184	10	03/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Tables et sièges - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier informatique - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier de collectivité - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier divers - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier sécurisé - article 2184	10	03/12/2020
L	Autres immos - Matériels - article 2188	10	03/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Provisions	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		3 268 625,00	3 268 625,00	0,00	3 268 625,00
Provisions	0,00		3 268 625,00	3 268 625,00	0,00	3 268 625,00
Dépréciations (2)	99 039,00		0,00	99 039,00	0,00	99 039,00
Provisions pour dépréciations des comptes de redevables	98 808,00		0,00	98 808,00	0,00	98 808,00
Provisions pour dépréciations des comptes de débiteurs divers	231,00		0,00	231,00	0,00	231,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	99 039,00		3 268 625,00	3 367 664,00	0,00	3 367 664,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 966 000,00	I 1 966 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 086 000,00	1 086 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 086 000,00	1 086 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		880 000,00	880 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	880 000,00	880 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 966 000,00	0,00	0,00	1 966 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 165 630,00	III 4 165 630,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 165 630,00	4 165 630,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	26 000,00	26 000,00
28032	Frais de recherche et de développement	500,00	500,00
28033	Frais d'insertion	10 000,00	10 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 500,00	3 500,00
281311	Bâtiments d'exploitation	5 000,00	5 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	40,00	40,00
28138	Aménagement Autres constructions	400,00	400,00
281532	Réseaux d'assainissement	500 000,00	500 000,00
28154	Matériel industriel	200 000,00	200 000,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	180 000,00	180 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	290 000,00	290 000,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	75 000,00	75 000,00
2817355	Aménagt Bât. administratifs (mad)	2 500,00	2 500,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	100 000,00	100 000,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	450 000,00	450 000,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	3 500,00	3 500,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	1 237 140,00	1 237 140,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	10 000,00	10 000,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	400 000,00	400 000,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	380 000,00	380 000,00
281782	Matériel de transport (mad)	8 000,00	8 000,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	50,00	50,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	60 000,00	60 000,00
28181	Installations générales, agencements	20 000,00	20 000,00
28182	Matériel de transport	145 000,00	145 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	35 000,00	35 000,00
28184	Mobilier	4 000,00	4 000,00
28188	Autres	20 000,00	20 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 165 630,00	0,00	0,00	0,00	4 165 630,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 966 000,00
Ressources propres disponibles	IV	4 165 630,00
Solde	V = IV - II (6)	2 199 630,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2016-P4.09 ASS - Programme courant	21 483 000,00	0,00	21 483 000,00	16 910 225,00	7 367 800,00	0,00
2015-P4.08 ASS - Travaux de mise aux normes	21 078 000,00	0,00	21 078 000,00	11 034 853,00	3 787 600,00	2 922 956,00
2015-P4.06 ASS -Extension réseau assainissement	1 806 000,00	0,00	1 806 000,00	430 822,00	866 000,00	509 178,00
2015-P4.07 ASS -Optimisation de la collecte et du traitement	1 983 000,00	0,00	1 983 000,00	755 565,51	1 765 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Adjointe administrative	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		20,00	0,00	20,00	0,00	20,00	20,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Adjointe administrative	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Technicien	B	13,00	0,00	13,00	0,00	13,00	13,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		22,00	0,00	22,00	0,00	22,00	22,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH	387	0,00	A 2.2. 17ème année	CDI
Adjoint technique	C	TECH	359	0,00	A 2.1. 12ème année	CDI
Adjoint technique	C	TECH	345	0,00	A 2.1. 7ème année	CDI
Adjointe administrative	C	ADM	355	0,00	A 1. 12ème année	CDI
Adjointe administrative	C	TECH	405	0,00	A 3. 21ème année	CDD Renfort ponctuel
Ingénieur	A	TECH		0,00	A 6.2.	CDI
Ingénieur	A	TECH		0,00	A 6.3.	CDI
Ingénieur	A	TECH		0,00	A 6.3.	CDD Mission
Rédacteur	B	ADM	391	0,00	A 5.1. 1ère année	CDD Renfort ponctuel
Technicien	B	TECH	392	0,00	A 4.2. 5ème année	CDI
Technicien	B	TECH	388	0,00	A 4.1. 7ème année	CDI
Technicien	B	TECH	413	0,00	A 4.3. 6ème année	CDI
Technicien	B	TECH	429	0,00	A 4.3. 8ème année	CDI
Technicien	B	TECH	377	0,00	A 4.2. 2ème année	CDI
Technicien	B	TECH	407	0,00	A 5.1. 4ème année	CDI
Technicien	B	TECH	392	0,00	A 4.2. 5ème année	CDI
Technicien	B	TECH	417	0,00	A 4.2. 10ème année	CDI
Technicien	B	TECH	456	0,00	A 5.3. 3ème année	CDD Renfort ponctuel
Technicien	B	TECH	413	0,00	A 4.3. 5ème année	CDI
Technicien	B	TECH	388	0,00	A 4.1. 7ème année	CDD Renfort ponctuel
Technicien	B	TECH	392	0,00	A 4.2. 5ème année	CDI
Technicien	B	TECH	440	0,00	A 4.3. 9ème année	CDD Renfort ponctuel
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Apprenti		TECH		0,00	A	CDD
Ingénieur	A	TECH		0,00	A 6.1	CDD Renfort ponctuel
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2021

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de membres présents : 92

Nombre de suffrages exprimés : 110

VOTES :

Pour : 102

Contre : 0

Abstentions : 8

Date de convocation : 19/03/2021

Présenté par (1) Le Président,
A Mours Saint Eusèbe le 25/03/2021
(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire
A Mours Saint Eusèbe, le 25/03/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABRIAL Jacques	
AGRAIN Françoise	
AMIRI Kerha	
ARNAUD Edwige	
ASTIER Franck	
BAR Fabrice	
BARNERON Philippe	
BARRUYER Daniel	
BARRY Francis	
BELLIER François	
BENCHELLOUG Adem	
BLACHE Thomas	
BORDAZ Christian	
BOUIT Séverine	
BRARD Lionel	
BROCHIER Patrick	
BROSSE Nathalie	
BROT Suzanne	
BRUSCHINI Jean-Jacques	
CASARI Bruno	
CAUMES François	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CHAUMONT Jean-Luc	
CHAZAL Françoise	
CHEVROL Nadine	
CLEMENT Danielle	
CLEMENT Elise	
CLOUZEAU Amanda	
COLOMB Pierre	
COTTINI Christian	
COUSIN Stéphane	
DALLARD Laurence	
DARAGON Nicolas	
DELOCHE Georges	
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck	
DUCLAUX Jean-Claude	
ESPRIT Aurélien	
FAURIEL Sylvain	
FOURNAT Jean-Noël	
GALLAND Jean-François	
GAUTHIER Christian	
GENTIAL Dominique	
GERMAIN Henri	
GILLES Philippe	
GIRARD Geneviève	
GOT Damien	
GROUSSON Daniel	
GUILLEMINOT Karine	
GUILLON Eliane	
GUINARD Joseph	
HOURDOU Philippe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

HURIEZ Thomas	
ILIOZER BOYER Nathalie	
JACQUOT Laurent	
JUNG Anne	
LABADENS Philippe	
LAGUT Martine	
LARAT Etienne	
LARUE Fabrice	
LENQUETTE Nathalie	
MAHAUX Pierre-Olivier	
MAIRE Florence	
MANTEAUX Nadine	
MASSIN Nancie	
MEGE André	
MEJEAN Florent	
MONNET Laurent	
MONTMAGNON Marie	
MOURIER Marlène	
NIESON Nathalie	
OBERT Peggy	
ODILLE Xavier	
PAGANI Isabelle	
PAILHES Wilfrid	
PASCAL Marie-Françoise	
PAULET Cécile	
PELLISSIER Pierre	
PELLOUX-PRAYER Marion	
PERNOT Yves	
PERTUSA Pascal	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PETIT Etienne Paul	
PEYRARD Marylène	
PLACE Anna	
POUILLY Jérôme	
POUTOT Renaud	
PREVIEU Bernard	
PUGEAT Véronique	
RANC Christiane	
RASTKLAN Georges	
RAVELLI Michèle	
RIPOCHE Bernard	
ROBIN Alain	
ROCHAS Olivier	
ROCHE Annie	
ROLLAND Christian	
ROZO Christian	
SAILLOUR Morgane	
SERVIAN Bruno	
SOULIGNAC Franck	
SYLVESTRE Dominique	
TENNERONI Annie-Paule	
TEUFERT Romain	
THORAVAL Marie Hélène	
TRAPIER Pierre	
VALLA Jean-Marc	
VALLA Jean-Michel	
VALLON Bernard	
VALLON Cyril	
VASSY Frédéric	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VASSY Jean-Louis	
VEISSEIX Lydie	
VIDANA Lysiane	
VITTE Bruno	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/04/2021, et de la publication le 30/03/2021

A Valence, le 01/04/2021

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.